



La raison de notre espérance

La grâce de l'élection divine

L'élection divine

« Nous croyons que, lorsque toute la lignée d'Adam s'est ainsi précipitée dans la perdition et dans la ruine par la faute du premier homme, Dieu s'est montré tel qu'il est, c'est-à-dire miséricordieux et juste. Il est miséricordieux, retirant et sauvant de cette perdition ceux qu'il a élus et choisis en Jésus-Christ notre Seigneur, selon son conseil éternel et immuable, par sa pure bonté, sans aucune considération de leurs œuvres. Il est juste, laissant les autres dans leur ruine et leur perdition, dans lesquelles ils se sont précipités. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 16

1. Notre état misérable
2. La manifestation de la miséricorde de Dieu
3. La cause de l'élection
4. Le but de l'élection
5. La solidité de l'élection
6. La grâce de l'élection
7. Le réconfort de l'élection
8. Gloire à Dieu pour son élection!

Plusieurs estiment que la doctrine de l'élection constitue une caractéristique prédominante de la foi réformée. On peut alors trouver surprenant de voir la place qu'occupe l'article 16 dans la Confession de foi des Pays-Bas. Ce sujet est présenté brièvement, de façon discrète et prudente, sans le mettre en valeur plus que les autres et sans chercher à creuser les mystères insondables de Dieu. En même temps, puisque Dieu a clairement révélé dans sa Parole qu'il a élu en Christ un certain nombre de gens perdus dans leurs péchés pour leur donner la vie éternelle, nous confessons joyeusement cette vérité qui est toute à la gloire de Dieu et pour notre plus grand bien.

1. Notre état misérable

Avant de discuter du choix éternel de Dieu, nous devons commencer par nous rappeler notre état misérable de créatures déchues. C'est la meilleure approche à prendre lorsque nous discutons de l'élection avec des amis non réformés.

« Nous croyons que, lorsque toute la lignée d'Adam s'est ainsi précipitée dans la perdition et dans la ruine par la faute du premier homme, Dieu s'est montré tel qu'il est, c'est-à-dire miséricordieux et juste » (art. 16).

Tous les humains portent la culpabilité du péché originel. Nous sommes tellement corrompus dans tout notre être que nous sommes morts dans nos péchés. « Vous étiez morts par vos fautes et par vos péchés » (Ép 2.1). Notre mort spirituelle nous rend incapables de nous tourner vers Dieu, car un homme mort ne peut pas chercher secours. Il ne reste plus rien de bon en nous qui peut plaire à Dieu ou qui peut motiver Dieu à vouloir nous sauver. « Tous sont égarés, ensemble ils sont pervertis, il n'en est aucun qui fasse le bien » (Rm 3.12).

2. La manifestation de la miséricorde de Dieu

C'est Dieu seul qui vient à notre secours dans sa grâce et sa miséricorde. Après le péché d'Adam, « Dieu s'est montré tel qu'il est, c'est-à-dire miséricordieux et juste » (art. 16). Dieu n'est pas soudain devenu miséricordieux et juste. Il possède cette caractéristique depuis toujours, mais après la chute, il a manifesté ses attributs avec beaucoup d'éclat. « Ainsi, il fait miséricorde à qui il veut et il endureit qui il veut » (Rm 9.18). Comment manifeste-t-il sa miséricorde?

« Il est miséricordieux, retirant et sauvant de cette perdition ceux qu'il a élus et choisis en Jésus-Christ notre Seigneur, selon son conseil éternel et immuable, par sa pure bonté, sans aucune considération de leurs œuvres » (art. 16).

Si Dieu est venu sauver un certain nombre de pécheurs de leur perdition, c'est parce qu'il les a choisis depuis toute éternité au salut en Jésus-Christ. Nous ne connaissons rien de plus étonnant ni de plus merveilleux que l'élection divine. Quelle vérité profonde! Dieu est immensément grand et nous sommes si petits! Cette œuvre glorieuse de Dieu surpasse au-delà de toute mesure notre faible compréhension limitée et corrompue. Pourquoi Dieu a-t-il choisi un certain nombre de pécheurs au salut éternel? Pourquoi m'a-t-il choisi, moi qui suis un pauvre pécheur, totalement indigne de son amour?

3. La cause de l'élection

Ce n'est certainement pas en regardant à nous et à nos prétendues « qualités » que Dieu a trouvé sa motivation de nous sauver. C'est en lui-même qu'il en a trouvé la raison profonde et insondable. Dieu nous a élus « selon son conseil éternel et immuable » (art. 16). La Bible nous l'enseigne très clairement.

« Il nous a prédestinés par Jésus-Christ à être adoptés, selon le dessein bienveillant de sa volonté. [...] Il nous a fait connaître le mystère de sa volonté, le dessein bienveillant qu'il s'était proposé en lui. [...] En lui, nous avons aussi été mis à part, prédestinés selon le plan de celui qui opère tout selon la décision de sa volonté » (Ép 1.5,9,11).

Dieu dirige et gouverne toutes choses selon son conseil éternel, ce qui inclut la destinée éternelle de l'homme. C'est bien « son » conseil, « sa » volonté, « son » dessein bienveillant, qu'il s'était proposé « en

lui-même ». C'est lui qui a pris la décision et qui a choisi cette voie! Sa décision éternelle est fondée uniquement sur son bon plaisir. Pourquoi en a-t-il choisi certains et n'en a-t-il pas choisi d'autres? Parce qu'il a bien voulu agir ainsi, selon le bon plaisir souverain de sa propre volonté.

4. Le but de l'élection

Dieu sauve de la perdition des personnes précises qu'il a élues en Jésus-Christ. Il n'a pas choisi un groupe abstrait de gens sans nom, il a choisi des personnes individuelles précises. Ce sont ces personnes que Jésus appelle « *mes brebis* » et « *ceux que le Père m'a donnés* » (Jn 6.37-39; 10.14-15; 17.2,6-9). Dieu nous a choisis dans le but de nous sauver de la colère à venir, de faire de nous ses enfants et de nous donner la vie éternelle. « *En lui, Dieu nous a élus [...] pour que nous soyons saints et sans défaut devant lui. Dans son amour, il nous a prédestinés par Jésus-Christ à être adoptés* » (Ép 1.4). Il ne nous a pas élus parce qu'il prévoyait que nous allions croire en lui ou que nous allions accepter de devenir ses enfants. Il nous a élus pour que nous soyons ses enfants et pour que nous devenions saints.

5. La solidité de l'élection

Nous pouvons être assurés que Dieu poursuit inlassablement son but qu'il s'était fixé depuis toute éternité. Puisque l'élection divine s'enracine dans l'éternité, puisque « *Dieu nous a élus avant la fondation du monde* » (Ép 1.4), son conseil est « *éternel et immuable* » (art. 16). Il ne changera jamais. Dieu avait déjà décidé toutes choses avant la chute d'Adam et avant même la création du monde. Sa décision est irrévocable. Rien ne pourra renverser le conseil de sa volonté.

« *J'annonce dès le commencement ce qui vient par la suite et longtemps d'avance ce qui n'est pas encore accompli. Je dis : Mon projet tiendra bon, et j'exécuterai tout ce que je désire* » (És 46.10).

6. La grâce de l'élection

Ce dessein immuable n'est ni malveillant ni arbitraire. Il déborde de grâce et de bonté. « *Il [les] a élus et choisis en Jésus-Christ notre Seigneur, selon son conseil éternel et immuable, par sa pure bonté, sans aucune considération de leurs œuvres* » (art. 16). C'est « *en Jésus-Christ* » que Dieu nous a élus (Ép 1.4). S'il nous avait choisis en fonction de quelque chose qui se trouve en nous-mêmes, nous n'aurions pas besoin de Jésus-Christ. L'élection au salut contribue à la gloire de Dieu seul et provient de la grâce de Dieu seul.

« *C'est lui qui nous a sauvés et nous a adressé un saint appel, non à cause de nos œuvres, mais à cause de son propre dessein et de la grâce qui nous a été donnée en Jésus-Christ avant les temps éternels* » (2 Tm 1.9).

Dieu a choisi Jacob et non pas Ésaü, avant même qu'ils aient fait aucun bien ni mal, « *afin que le dessein de Dieu demeure selon l'élection qui dépend non des œuvres, mais de celui qui appelle* » (Rm 9.11-12). Il nous a choisis sans aucune considération de nos œuvres, par pure grâce. Il savait très bien dans quelle corruption nous tomberions et connaissait tous les péchés que nous allions commettre. Il nous a tout de même choisis par sa pure bonté en Jésus-Christ.

7. Le réconfort de l'élection

La doctrine de l'élection nous est révélée, non pour nous amener à creuser les secrets insondables de Dieu, ni pour susciter de profondes inquiétudes en nous, mais afin de nous procurer un puissant réconfort. Quel réconfort l'élection peut-elle donc nous procurer? Si c'est Dieu qui nous choisit en Christ, absolument rien ni personne ne pourra entraver son plan établi avant les temps éternels. Le texte de 2 Timothée 1.9 cité précédemment contient une parole d'encouragement communiquée à Timothée au milieu de ses souffrances. Puisque la grâce de Dieu envers nous s'enracine « *avant les temps éternels* », nous avons la certitude que ni la rage du diable, ni les puissances de l'enfer, ni notre propre volonté corrompue ne peuvent renverser l'élection divine. Nous nous réjouissons de savoir que Dieu complétera l'œuvre qu'il a commencée lorsqu'il a choisi de sauver des pécheurs.

En Romains 8.28-39, Paul met en lumière tout le réconfort que nous procure la doctrine de l'élection. Il ose affirmer que les prédestinés qui demeuraient à Rome n'étaient pas seulement appelés et justifiés, mais également glorifiés. Le verbe est au passé pour souligner l'absolue certitude qu'ils recevront la couronne de gloire lors du retour du Christ. « *Qui accusera les élus de Dieu? [...] Qui nous séparera de l'amour de Christ?* » (Rm 8.33,35). Puisque Dieu nous a élus et prédestinés à ressembler à Jésus-Christ, nous savons avec certitude que toutes choses concourent à notre bien et que rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ, notre Seigneur.

8. Gloire à Dieu pour son élection!

La raison ultime pour laquelle Dieu nous a révélé son élection vise à glorifier Dieu lui-même.

« *Il nous a prédestinés [...] pour célébrer la gloire de sa grâce qu'il nous a accordée en son bien-aimé. [...] En lui, nous avons été prédestinés [...] afin que nous servions à célébrer sa gloire* » (Ép 1.5,10).

Quel Dieu nous avons! Comment rester insensible au fait que Dieu, dans sa grâce infinie, a bien voulu choisir des pécheurs indignes comme nous, afin que nous devenions saints? En confessant cette vérité, nous rendons à Dieu tout l'honneur qui lui est dû pour notre salut. Comment rester indifférents? Nous ne pouvons faire autrement que nous exclamer à louer Dieu!

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.

Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.